

BILAN D'ACTIVITÉS 2016

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Sommaire

I/ GLOSSAIRE	1
II/ DONNEES GENERALES 2016	2
III/ FONCTIONS DE COORDINATION	3
A. RETOUR SUR LA RÉALISATION DES PRINCIPAUX OBJECTIFS 2016	3
IV/ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS : MULTI-ACCUEIL DE BEAUMONT LE ROGER ET MICRO CRÈCHE DE GOUILLIÈRES	6
A. INTRODUCTION	6
B. LES DEMANDES DE PRISES EN CHARGE D'ACCUEIL EN 2016	6
C. LES FAMILLES ACCUEILLIES	7
D. LES ENFANTS ACCUEILLIS	9
E. LE TAUX D'OCCUPATION DES STRUCTURES	9
F. LA TYPOLOGIE DES CONTRATS	10
G. LE PERSONNEL DES STRUCTURES D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	11
H. LA DIRECTION	12
I. LE PROJET PEDAGOGIQUE	13
J. PARTICIPATION DES FAMILLES ET TEMPS FESTIFS	14
K. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2017	15
V/ RELAIS ASSISTANTS MATERNELS	16
A. RAPPEL DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET SOCIAL 2015- 2018 :	16
B. BILAN QUANTITATIF	17
C. BILAN DES ACTIVITÉS DE LA RESPONSABLE DU RAM – ACTIONS POUR FAIRE CONNAÎTRE LE RELAIS	19
D. BILAN QUALITATIF	20
E. EVALUATION	22
F. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2017	23
G. CONCLUSION	23
VI/LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS	24
A. DÉFINITION GÉNÉRALE	24
B. POURQUOI UN L.A.E.P. SUR BEAUMONT ?	25
C. EVOLUTION À VENIR POUR 2017	29

VII/ ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT	31
A. <i>Descriptif des structures</i>	31
B. <i>Les familles et enfants accueillis</i>	32
C. <i>Autres faits marquants</i>	33
VIII/ PÔLES ADOS.....	37
A. <i>Descriptif des structures</i>	37
B. <i>Les familles et enfants accueillis</i>	38
C. <i>Faits marquants</i>	39

I/ GLOSSAIRE

- A.L.S.H. : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- B.A.F.A. : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
- B.A.F.D. : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
- B.P.J.E.P.S. : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
- C.A.F. : Caisse d'Allocations Familiales
- C.A.P. : Certificat d'Aptitude Professionnelle
- C.E.J. : Contrat Enfance Jeunesse
- C.N.F.P.T. : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- D.D.C.S. : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- D.E.S.J.E.P.S. : Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
- E.A.J.E. : Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant
- E.J.E. : Educateurs de Jeunes Enfants
- I.F.S.A.P. : Institut interprofessionnel de Formations Supérieures par Alternance en Productique
- I.F.S.I. : Institut de Formation en Soins Infirmiers
- I.R.C. : Intercom Risle et Charentonne
- I.R.C.E.M : Institution de Retraite Complémentaire des Employés de particuliers
- M.I.L.O.E. : Mission Locale Ouest Eure
- M.S.A. : Mutualité Sociale Agricole
- P.A.I. : Projet d'Accueil Individualisé
- P.M.I. : Protection Maternelle et Infantile
- R.A.S.E.D. : Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés
- R.P.A.M. : Relais Parents Assistants maternels
- V.A.E. : Validation des Acquis de l'Expérience

II/ DONNEES GENERALES 2016

Pour mémoire, l'année 2015 avait vu la réalisation d'une échéance majeure : **le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse** sur la période 2015 – 2018 avec une date butoir de signature du contrat au 31 décembre 2015.

L'année 2016 a, quant à elle, été marquée par un **contexte de transition vers la nouvelle Intercommunalité issue de la fusion** de l'Intercom Risle et Charentonne avec 4 autres collectivités (CDC Bernay, CDC Broglie, CDC Brionne et CDC Beaumesnil) pour devenir l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Sur le périmètre des compétences, il n'y a pas eu de changement au cours de l'année 2016.

Concernant l'implantation des structures, l'Intercom Risle et Charentonne a conservé ses équipements existants et a également ouvert une **nouvelle structure de type « Lieu d'Accueil Enfants Parents » sur le site de Beaumont-le-Roger en septembre 2016**.

En 2016, le service était constitué de :

➤ **11 structures en fonctionnement**

- Micro-crèche de Goupillières
- Multi-accueil de Beaumont-le-Roger
- R.P.A.M. - site de Beaumont-le-Roger
- R.P.A.M. - site de Serquigny
- L.A.E.P. – site de Beaumont-le-Roger
- A.L.S.H. – site de Beaumont-le-Roger
- A.L.S.H. – site de Serquigny
- A.L.S.H. – site de Nassandres
- Pôles ados – site de Beaumont-le-Roger
- Pôles ados – site de Nassandres
- Pôles ados – site de Serquigny

➤ **134 agents différents** (27 hommes / 107 femmes) dont :

- 20 agents titulaires recrutés par la collectivité
- 12 agents communaux mis à disposition (dont 2 contrats avenir)
- 102 agents vacataires ou en C.D.D.

➤ **Un budget de fonctionnement de 1 432 408 €.**

Il a accueilli un public cible (réparti sur les 24 communes que compte la collectivité) estimé par l'I.N.S.E.E. (données 2013) à **3 849 enfants de moins de 18 ans** dont :

- 633 enfants de moins de 3 ans
- 688 enfants âgés de 3 à 5 ans révolus
- 1 107 enfants âgés de 6 à 10 ans révolus
- 1 421 enfants âgés de 11 à 17 ans révolus

III/ FONCTIONS DE COORDINATION

A. RETOUR SUR LA RÉALISATION DES PRINCIPAUX OBJECTIFS 2016

a) *Redéployer les fonctions de coordination avec un mi-temps supplémentaire*

Depuis le 06 décembre 2011, la fonction de coordination enfance-jeunesse était maintenue à 1 E.T.P. **Depuis mars 2016**, un mi-temps supplémentaire (poste d'adjoint au coordinateur) a été développé, comme prévu au Contrat Enfance Jeunesse.

La constitution du binôme s'est faite progressivement avec un positionnement du **poste d'adjoint axé sur le champ de la Petite Enfance**. Il faut noter que cette appropriation prend nécessairement du temps et a vite été impactée par la perspective d'une réorganisation liée à la nouvelle fusion (les premières réunions de type COTHEMS ont commencées en mai 2016).

b) *Assurer le déploiement du plan de développement défini par les élus*

Certaines actions ont été finalisées dès l'année 2016 :

- **Ouverture d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents**

La préparation de cette action a débuté un an avant l'ouverture avec la recherche de sources d'informations, notamment une participation à un **colloque** à Caen réunissant de nombreux organisateurs de L.A.E.P. mais aussi une **participation régulière au sein du réseau départemental des L.A.E.P.**

En lien avec les élus et la Direction Générale, la phase préparatoire a été supervisée par les coordinateurs qui ont associé la future référente du L.A.E.P., les collègues des R.P.A.M. ainsi que des parents. Ce travail de préparation a permis une **ouverture dans de bonnes conditions avec une communication efficace** (cf. bilan complet du L.A.E.P.).

Les actions suivantes ont fait l'objet de travaux de préparation mais aboutiront sur la période 2017-2018 :

- **Aménagement d'un local ados** sur le site de Beaumont (2017)

Ce projet, prévu depuis quelques années, n'avait pas abouti faute de solution pertinente en termes d'implantation. Au cours de l'année 2016, différentes hypothèses d'implantations et plans d'aménagements ont été élaborés en lien avec le service Technique de l'Intercom, un architecte ainsi que la Mairie de Beaumont-le-Roger.

Deux scénarios ont été successivement retenus comme potentiellement pertinents et l'implantation finalement choisie est celle de la rénovation d'un bâtiment existant appartenant à l'Intercom. Ce bâtiment est situé idéalement aux abords du collège et du gymnase.

- **Ouverture d'une micro-crèche** sur le site de Serquigny (prévue en 2019) au sein d'un pôle de services dont la construction est réalisée par le Logement Familial.

Dans la phase préparatoire, les coordinateurs ont contribué à la réalisation de plusieurs avant-projets en lien avec le Logement Familial et l'architecte. Sur la base de plusieurs propositions de plans, le projet a été calibré définitivement. Sur la phase de travaux, un contexte spécifique lié à la phase de déconstruction a provoqué une mise en attente. Les travaux commenceront en 2017.

c) Rationaliser les dépenses dans un contexte budgétaire tendu.

A l'instar de l'année 2015, les marges de sécurité qui existaient les années précédentes et qui permettaient de pallier d'éventuels écarts entre les prévisions de fréquentation et de recettes, et le réalisé, étaient minces. Ainsi, la gestion du budget dans un contexte plus contraint a nécessité de suivre au plus près la fréquentation et les états comptables de dépenses et recettes pour faire évoluer au besoin les consignes budgétaires au sein du service. Il est à noter que le budget voté a été tenu.

d) Assurer le renouvellement et l'enrichissement d'outils et d'actions transverses

Les coordinateurs ont supervisé, en lien rapproché avec les responsables de structures, différents travaux qui, pour certains d'entre eux, sont repris plus tard au sein des documents bilans :

- La mise en place d'un **outil spécifique lié aux demandes de mode de garde** pour les enfants de moins de 6 ans,
- L'organisation de la **journée de préparation commune avec tous les animateurs** d'été. Pour cette deuxième édition, l'approche a été renouvelée via l'outil **théâtre forum**. Une collaboration a été menée entre un agent issu d'une direction ALSH avec la responsable du RPAM de Serquigny (Psychologue de formation) pour concevoir et animer un **temps de formation dédié aux animateurs qui encadrent les enfants de moins de 6 ans**.
- **Sport ma Santé**. La journée événementielle a été reconduite en mai 2016 sur les sites de Serquigny et de Beaumont-le-Roger. Les coordinateurs ont supervisé l'organisation de cette journée en partenariat avec le CDOS, les équipes d'animation et les associations locales. Avec, pour la première fois, la **participation des pôles ados au sein de l'organisation ainsi que la participation de la B.P.D.J.** (Brigade de Prévention de la délinquance Juvénile).
- « **10 ans de la Maison de l'Enfance** ». Les coordinateurs ont supervisé l'organisation de cette journée ouverte à tous. Différents professionnels, partenaires ou intervenants étaient associés à l'organisation (*des assistants maternels, des jeunes adhérents de nos pôles ados, la Mutualité Française, l'ALEC 27, une diététicienne, l'association les Clowns de Sarah, l'association Aduuna, les services Environnement / Culturels et Techniques de l'Intercom, et bien sûr de nombreux agents du service Enfance-Jeunesse*).

10 ans de la Maison de l'enfance
Programme du samedi 8 octobre

Portes ouvertes

Le matin :

- "Un environnement sain pour mon enfant" : avec Liane DELALONDRE. Découvrir comment limiter facilement l'exposition à des substances toxiques et réduire les risques à la maison.
- "Éveil musical" : avec Nathalie HADOUY, sophrologie et danses aux sons de l'accordéon.

Toute la journée :

- "L'espace pour Grandir" : avec Aude CHAMU. Une plongée dans le fabuleux univers de la littérature enfantine.
- "Fournitures et Baskets" : avec Lucille Andersen, diététicienne.
- Un atelier gourmand et interactif.
- "La course sur le gâteau" : qui dit anniversaire dit... gâteau ! Aida LEVRAY invitera chacun des visiteurs à déguster une œuvre collective unique...
- "Ton énergie de dessin" : exploration des énergies alternatives avec Karine GUILLOUEN et ALEC 27. Sensibilisation au tri sélectif avec Sylvie CRASSOUS.
- "Ateliers créatifs" : venez découvrir 2 ateliers conçus et animés par des assistants maternels.

Jeu

Mes équipes d'animation guideront petits et grands vers de nombreux jeux :

- Jeux sensoriel et jeux d'aval : (Jeu d'imitation - jeux symboliques)
- Jeux sportifs et jeux d'adresse : (Course d'orientation - Fark - Billard Hollandais - Auroville - Balles - Mini Push ball - MOLKO - Petits Clapets - Roll'uz - Weykolo...)
- Jeux d'équilibre et jeux de construction : (Bambou, Kepia, JENGA...)
- Jeux de société et de stratégie : (Avento gérant - Quarto géant - Quedoor...)

Restauration

Vous pouvez appeler votre pique nique (buvette, table et chaises seront à disposition). Du bien profiter de la présence du FOOD TRUCK NORMAND ! (Inclure à faire ce pique nique)

Espace Parentalité

Cet espace vous permettra d'aller à la rencontre de professionnels et d'autres parents autour du programme suivant :

- 10h30 : "Des limites pour grandir" : Expressions animées ? Pourquoi l'enfant a-t-il besoin de limites ? Comment les parents peuvent-ils les poser ? Pourquoi est ce si difficile d'exercer l'autorité sur un enfant ? Morgane ACHI, Psychologue, vous guidera...
- 11h30 : "Le Chasseur des temps modernes" : Qu'est-ce que le temps moderne ? Comment déterminer les clés de la communication bienveillante ? Morgane ACHI, Psychologue, vous guidera...
- 14h : "Parents d'accès : le message du bureau pour les parents qui接送 les enfants" : Echanges autour de courts témoignages d'adultes pour mieux comprendre comment discuter ensemble des smartphones, d'équilibre alimentaire, des risques sociaux, de scolarité et de projets d'avenir...
- 16h30 : "Parents... on parle" : Présentation de 4 jeux conçus pour les parents. Du manière ludique et interactive, venir jouer et échanger ses expériences.

16h30 : Inauguration du totem en musique

Depuis septembre 2016, un nouveau service a pris place à la Maison de l'Enfance : Un Lieu d'Accueil Enfants Parents. Pour identifier les différents services désormais offerts au sein de la Maison de l'Enfance, un totem sera inauguré en musique avec de jeunes chanteurs qui sont accompagnés par l'association Adourus.

Intercom
RISLE & CHARENTONNE

e) Structurer le plan de communication du service et les outils

Les différents documents de communication et les campagnes d'information ont été supervisés par les coordinateurs.

Le site internet de la collectivité a également été actualisé. Les règlements intérieurs, le projet éducatif des A.C.M. sont ainsi disponibles en téléchargement. Il reste un travail à effectuer afin que les programmes d'activités soient tous diffusés simultanément, ce qui n'a pas encore été le cas.

Alors qu'en 2015 des mailings d'information aux familles avaient été initiés via le logiciel Abelium, des contacts ont été pris avec le prestataire et d'autres partenaires pour **enviser la mise en place d'un portail famille**. Les bénéfices d'un tel outil ont bien été identifiés et expliqués au sein de la collectivité. Toutefois, dans le contexte de fusion, le choix a été de ne pas investir dans un outil supplémentaire qui ne serait pas forcément compatible avec les applications et process utilisés au sein de la future collectivité.

f) Aller vers une démarche de co-construction avec les acteurs éducatifs locaux

L'ambition de modéliser et d'animer une instance sur la question éducative entre partenaires locaux ne s'est pas réalisée. En effet, ce type de démarche nécessite une structuration sur le long cours et aurait été perturbée par le contexte de fusion et les travaux préparatoires engagés dès mai 2016. Toutefois, les différentes actions menées ont permis de renforcer les liens avec les acteurs locaux, ce qui sera précieux pour les futures démarches, notamment en vue de la réalisation du Projet Social de Territoire.

g) Phase préparatoire à la fusion

Les équipes de coordination des différentes collectivités impliquées dans la fusion ont débuté en 2016 un travail de collecte de données et d'échanges d'informations.

Différentes réunions ont été organisées avec les élus de chacune des collectivités et des pistes de travail ont été identifiées.



IV/ ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS : MULTI-ACCUEIL DE BEAUMONT LE ROGER ET MICRO CRÈCHE DE GOUILLIÈRES

A. INTRODUCTION

L'Intercom Risle et Charentonne dispose de deux établissements d'accueil du jeune enfant de type Multi Accueil et Micro Crèche.

En 2016, chacune des structures a été ouverte **225 jours soit 19 847.30 heures** pour la Micro Crèche et un quota d'heures d'ouverture de **33 405.93 heures** pour le Multi accueil.

Le Multi Accueil est implanté sur la commune de Beaumont le Roger dans l'enceinte de la Maison de l'Enfance. La Micro Crèche est située sur la commune de Gouillières.

Les deux structures prennent en charge des enfants de 2 mois et demi à 3 ans révolus soit de manière régulière avec l'établissement d'un contrat d'accueil mensualisé ou de manière occasionnelle, facturée à l'heure.

Les deux établissements sont agréés par le Conseil Départemental de l'Eure.

Le Multi Accueil a un agrément modulable pour un effectif de 20 places, deux places supplémentaires sont réservées pour l'accueil d'urgence et l'accueil d'enfant porteur de handicap à temps partiel. Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h30.

La Micro Crèche est agréée pour 10 places. Elle dispose aussi d'une place pouvant accepter un accueil d'urgence ou l'accueil d'un enfant porteur de handicap. Elle est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Les fermetures annuelles au lieu au mois d'Août, une semaine durant les vacances de Noël et une journée à l'occasion du « Pont » de l'Ascension et le Lundi de Pentecôte.

B. LES DEMANDES DE PRISES EN CHARGE D'ACCUEIL EN 2016

En 2016, **41 contacts ont eu lieu pour une demande de prise en charge** auprès des 2 structures.

15 demandes ont reçu une réponse positive pour un accueil au Multi Accueil et **21** pour la Micro Crèche. La commission de sélection a eu lieu le 1^{er} Mars 2016.

Devenir des autres demandes :

- 8 demandes ont abouti à une prise en charge chez une Assistante Maternelle, 1 demande a pu bénéficier d'un accueil sur MAM (maison d'assistants maternels) du territoire,
- 1 demande n'a pas abouti du fait d'horaire atypique et ne coïncidant pas avec les horaires de crèche. La maman a réussi à réorganiser ses horaires de travail.
- 4 demandes ont trouvé un autre mode de garde (famille),
- 1 demande a été prise en compte sur la Micro Crèche de Brionne car l'un des parents était employé municipale sur cette commune et à ce titre a pu bénéficier d'une place.

Pour les autres demandes nous n'avons pas eu de retour.

Au 31 décembre 2016, 8 demandes restaient sur la liste d'attente pour 2017 mais 4 demandes seront satisfaites dès Février et Mars 2017 sur l'une ou l'autre des 2 structures.

C. LES FAMILLES ACCUEILLIES

En 2016, la collectivité a accueilli au sein de ses E.A.J.E. **69 enfants** comprenant l'accueil de 2 fratries ; dont 47 enfants (pour 46 familles) au multi-accueil et 22 enfants (pour 21 familles) à la micro-crèche.

a) Nombre d'enfants accueillis par mois

MOIS	MULTI ACCUEIL	MICRO CRECHE
JANVIER	28 enfants	14 enfants
FÉVRIER	30 enfants	14 enfants
MARS	30 enfants	14 enfants
AVRIL	30 enfants	15 enfants
MAI	30 enfants	15 enfants
JUIN	29 enfants	14 enfants
JUILLET	29 enfants	13 enfants
AOUT	FERMETURE	FERMETURE
SEPTEMBRE	26 enfants	11 enfants
OCTOBRE	30 enfants	13 enfants
NOVEMBRE	31 enfants	13 enfants
DÉCEMBRE	31 enfants	13 enfants
MOYENNE	29 enfants accueillis par mois	12 enfants accueillis par mois

b) Les lieux de résidence

Communes	Multi Accueil	Micro crèche	Nb d'enfants Total
Barc	4	3	7
Barquet	1	0	1
Beaumont le Roger	23	1	24
Beaumontel	2	2	4
Berville la Campagne	1	0	1
Bray	2	1	0
Combon	0	1	1
Ecardenville la Campagne	2	0	2
Launay	1	0	1
Fontaine la Sorêt	0	1	1
Goupillières	4	5	9
Grosley sur Risle	0	1	1

La Houssaye	0	1	1
Le Plessis Ste Opportune	0	0	0
Le Tilleul Othon	2	0	2
Nassandres	2	2	4
Perriers la Campagne	0	0	0
Romilly la Puthenaye	1	0	1
Rouge Perriers	0	0	0
Serquigny	0	1	1
Carsix	0	0	0
Ste Opportune du Bosc	0	0	0
Thibouville	0	1	1
Fontaine l'Abbé	0	0	0
TOTAL INTERCOM	45	20	62
TOTAL HORS INTERCOM	2	2	4
TOTAUX	47	22	69

↳ *Sur le Multi Accueil*

Deux accueils ont concerné des familles qui résidaient hors zone communautaire (Le Neubourg et Beaumesnil). Pour ces deux familles, l'un des parents est agent de l'Intercom et l'autre famille a déménagé en septembre 2016 sur Beaumesnil.

↳ *Sur la Micro Crèche*

2 familles ont déménagé en cours d'année sur Brionne et Beaumesnil.

c) *Les compositions familiales sur les deux structures*

Les familles monoparentales représentent 10% de familles accueillies. 48 % sont des couples parentaux qui vivent maritalement et 38% sont mariés. Une famille est sous protection tutélaire. Deux accueils concernent les enfants de deux jeunes femmes mineures. Un enfant est accueilli en famille d'accueil.

d) *Les revenus et les catégories professionnelles des familles sur les deux structures*

La catégorie professionnelle des employés est la plus représentative. Les 4 tranches de revenus mensuels les plus basses représentent 11 % des familles tandis que les 2 tranches des revenus mensuels les plus hautes représentent 82%.

La moyenne tarifaire est de 1,41 euros pour le Multi accueil ce qui traduit une mixité tarifaire et celle de la Micro Crèche est de 0,17 euros.

Sur le Multi Accueil, 34 % des enfants inscrits ont bénéficié d'une tarification inférieure à 1 euro pour l'année 2016, allant de 0,2 euro à 1 euro. Pour la Micro Crèche, cela représente 52 % des inscrits.

D. LES ENFANTS ACCUEILLIS

a) *Les enfants - répartition par âges sur les deux structures*

Tranche d'âge	0 - 1 ans	1 - 2 ans	2 – 3 ans	3 – 4 ans	5-6 ans
Nombre	27	22	20	0	0

Pour l'année 2016, la tranche d'âge de 0-1ans et de 1-2 ans est la plus représentative. Cela s'explique par le passage de la quasi-totalité des bébés vers la section des Moyens grands donc l'accueil de nouveaux bébés.

L'accueil des enfants a changé en termes de mixité (30 filles pour 20 garçons en 2015) :

il est de 41 garçons et 28 filles en 2016. Il correspond à la moyenne nationale de 2015 qui fait état d'une proportion de 104.8 naissances de garçons pour 100 naissances de filles. (Source INSEE, statistiques d'état civil sur les naissances).

b) *Les enfants – Projets d'Accueil individualisés*

Seule la Micro Crèche a fait l'objet d'un accueil avec un PAI en raison d'une allergie alimentaire. Elle a accueilli aussi une petite fille atteinte d'une maladie génétique ne nécessitant pas de PAI. En février 2017, le Multi Accueil accueillera un enfant souffrant d'Autisme.

E. LE TAUX D'OCCUPATION DES STRUCTURES

a) *Au Multi Accueil*

Le taux d'occupation de la structure sur l'ensemble de l'année 2016 est de 77 %.

b) *A la Micro Crèche*

Le taux d'occupation de la structure sur l'ensemble de l'année 2016 est de 84 %.

Il est à noter que depuis l'ouverture en 2014, le taux d'occupation était en-dessous de 70%.

La présence d'une fratrie qui quittait la micro crèche vers 15h tous les jours entraînait une baisse régulière du taux d'occupation qui ne pouvait être palliée par des accueils occasionnels (horaire de disponibilité très peu demandé l'après-midi). En 2016, les horaires d'accueil ayant été prolongés pour cette fratrie, une hausse des taux d'occupation est constatée.

c) *Le taux de facturation pour 2016*

Il est de 114.67% pour le Multi Accueil et de 128% pour la Micro Crèche. Il est à noter que les deux établissements fournissent les repas (pour 2016, cela a représenté 2 303 repas et 2 083 goûters) ainsi que les couches et le lait (1^{er} et 2^{ème} âge avec le choix de 2 marques de lait) sans qu'il n'y ait de répercussion sur le tarif horaire pour les familles.

F. LA TYPOLOGIE DES CONTRATS

a) Au Multi Accueil

- 31 contrats réguliers dont 23 à temps complets, 4 à 5 jours /semaine et 8 contrats réguliers à temps partiel de moins de 4 jours/semaine. Pour mémoire, 33 contrats réguliers avaient été signés en 2015 : 21 temps pleins et 12 temps partiel
- 10 contrats occasionnels (15 contrats occasionnels en 2015)
- 6 contrats d'urgence (2 contrats d'urgence en 2015)

Soit un total de 47 contrats (50 en 2015) dont 1 contrat qui a concerné l'accueil d'une fratrie.

Une diminution du nombre de contrats occasionnels est notée par rapport à 2015 (- 5 contrats). Les parents sollicitent beaucoup des accueils occasionnels mais sur la période du matin pour permettre à leur enfant de se « sociabiliser » et faire des activités avec parfois des jours précis. Il est difficile de pouvoir répondre à l'intégralité des demandes.

Il s'avère que certains enfants ayant un contrat régulier ne sont pas toujours présents. Les parents ne préviennent pas à l'avance ou préviennent dans la matinée voire pas du tout (Motifs d'absences : parent ne travaille pas ou malade, fatigue de l'enfant, weekend chargé etc.). L'appel le jour même pour proposer ces places aux parents d'enfant venant en occasionnel ne trouve pas toujours de réponse positive.

De plus, l'ouverture du L.A.E.P. en septembre 2016 a permis d'accompagner certaines familles en difficulté vers les autres services Petite Enfance du territoire mais il n'est pas toujours possible de pouvoir répondre à toutes les sollicitations.

Une réflexion serait à mener afin de répondre au mieux à toutes ces demandes.

Pour les contrats d'urgence, ils sont en augmentation. Quelques enfants venant en contrats réguliers ont bénéficié de la place d'urgence à la demande des parents pour des situations particulières (séparations, hospitalisation d'un père ou d'une mère, obsèques, etc.)

b) A la Micro Crèche

- 16 contrats réguliers dont 15 à temps complet 4 à 5 jours/semaine et 1 à temps partiel à moins de 4 jours /semaine.
- 4 contrats occasionnels.
- 1 contrat d'urgence.

Soit 21 contrats (25 contrats en 2015).

Les contrats occasionnels concernent l'accueil d'enfants dont les mères sont au foyer.

L'accueil d'urgence a été demandé dans le cadre d'une formation d'un mois. Il est à noter que des contrats occasionnels de fin 2016 ont été transformés, pour certains, en contrats réguliers en 2017 suite à des reprises d'activités et de la disponibilité de places.

Pour l'année 2016, cela a représenté 460.25 heures en contrat d'adaptation, 2 950.88 heures en contrat occasionnel, 48 842.05 heures d'accueil en régulier et 813.30 heures en urgence sur les deux E.A.J.E.

G. LE PERSONNEL DES STRUCTURES D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

a) Au Multi Accueil

L'année 2016 a été marquée par des arrêts maladies de plus ou moins longue durée et cumulés avec des périodes de congés et formation. Ce contexte a contraint la Direction à régulièrement opérer des remplacements sur les sections en faisant appel aux agents de la Micro Crèche ou encore en recrutant du personnel extérieur. L'arrivée de nouvelles professionnelles au pied levée peut parfois mettre les équipes, les enfants et les parents dans l'inconfort mais cela reste exceptionnel.

b) A la Micro Crèche

En Mars 2016, le poste de référent technique occupé par une Éducatrice de Jeunes Enfants a évolué vers un poste de responsable de la structure.

Durant l'année 2016, le remplacement d'un poste pour une continuité d'un congé parental a mobilisé par deux fois l'équipe dans l'accueil d'un nouvel agent et auprès des enfants.

Aussi, le recrutement d'un professionnel diplômé à temps partiel mais formé en interne sur les 2 établissements et sur le futur projet de Micro Crèche à Serquigny afin de pallier les absences ponctuelles serait toujours à réfléchir.

c) La Formation

En 2016, les équipes des 2 structures sont restées sensibilisées et ont poursuivi leurs démarches de formation. Certains agents ont pu bénéficier de formation pour l'année 2016 par le CNFPT. La Direction a pu aussi profiter de formation gratuite auprès de la Mutualité française et du réseau local pour la santé.

d) Les réunions d'équipes

8 réunions d'équipes ont eu lieu en 2016. Ces temps permettent la transmission par la Direction d'informations générales sur le service enfance jeunesse et d'échanger avec le personnel autour des enfants et du bon fonctionnement des services. Un compte rendu écrit est réalisé.

A partir d'octobre 2016, l'équipe de la Micro Crèche a émis le souhait de ne pas participer à chaque réunion et de pouvoir faire en interne des réunions d'équipes mais aucune réunion n'a pu avoir lieu dû à une difficulté de pouvoir se réunir sur le temps d'ouverture de la micro crèche malgré une demande des agents pour évoquer la situation de certains enfants. Elles se joignent à l'équipe du Multi Accueil pour des réunions temps forts.

e) Les réunions d'analyse de pratiques

3 réunions d'analyse de pratiques ont eu lieu sur l'année 2016 (5 en 2015). Ces réunions sont animées par un Psychanalyste. Elles permettent aux agents de pouvoir analyser et réfléchir à des situations du quotidien avec les enfants. Cependant, une restriction budgétaire a contraint la Direction à revoir ces temps d'analyses qui restent importants pour les équipes.

H. LA DIRECTION

2016 fut, pour l'adjointe au coordinateur, une année soutenue notamment avec une double mission : celle de poursuivre la Direction du Multi Accueil avec le maintien de certaines tâches de Direction sur la Micro Crèche (facturation, rencontres avec les parents dans le cadre des inscriptions...) tout en prenant ces nouvelles missions d'adjointe au coordinateur enfance jeunesse. Il lui a fallu également former et soutenir la nouvelle responsable de la Micro Crèche dans ces nouvelles fonctions de Direction.

Une réflexion sur la mise en place d'un outil de pré-inscription a l'attention des parents entre la Direction et le coordinateur a vu le jour en 2015 et a abouti à un dossier de pré-inscription qui a été mis en ligne sur le site de l'Intercom en Janvier 2016 (cf. bilan RPAM).

La Directrice du Multi Accueil a coanimé avec la Mutualité Française une réunion sur la thématique « Baby-sitter en toute confiance » avec la Mutualité Française. 11 jeunes âgés de 14 à 17 ans ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à cette journée qui s'est découpée comme suit : rôle du Baby-sitter, les accidents de la vie courante, le développement psychomoteur de l'enfant, droits et devoirs du Baby-sitter et les questions à poser lors d'un recrutement. L'après-midi, un pompier du SDIIS est intervenu pour les gestes qui sauvent.

Suite à une rencontre avec la responsable du Multi Accueil de Pont-Audemer, la Direction est à l'initiative de la création d'un réseau de rencontres entre responsables de Multi Accueil et Micro Crèche sur le territoire (Bernay, Brionne, Pont-Audemer, Goupillières et Montfort sur Risle).

Ces rencontres permettent d'échanger sur des questionnements de Direction et de visiter les différentes structures du territoire.

a) Le service de P.M.I. de secteur

Des contacts très réguliers avec la puéricultrice du service P.M.I. de secteur ont eu lieu en 2016 concernant l'accueil de plusieurs familles sur les 2 établissements. De plus, la puéricultrice du service P.M.I. est intervenue lors d'une réunion d'équipe pour présenter ses différentes missions.

Les services de P.M.I. du Conseil Départemental de l'Eure organisent à la Maison de l'Enfance des sessions de formation pour les assistants maternels candidats à l'agrément. A chaque session, la Direction est sollicitée pour une visite du Multi Accueil et pour répondre aux questions des assistants maternels sur l'aménagement de l'espace, la sécurité et l'éveil de l'enfant au quotidien.

b) Les R.P.A.M. de Beaumont le Roger et de Serquigny

Les 2 Relais du territoire et la direction des 2 E.A.J.E. se sont rencontrés pour échanger sur l'utilisation de l'outil DRIVE afin de donner une réponse la plus rapide possible suite au téléchargement des dossiers de pré-inscription et liste d'assistantes maternelles.

De plus, du fait de la proximité, des échanges sont réguliers entre la responsable des E.A.J.E. et la responsable du R.P.A.M. de Beaumont le Roger sur les différentes demandes.

c) Les établissements de formation

En 2016, l'accueil d'étudiants en soins infirmiers et auxiliaires de puériculture s'est poursuivi dans le cadre d'une convention tripartite entre l'I.F.S.I. et l'I.F.S.A.P, l'Intercom Risle et Charentonne et les étudiants accueillis.

En début d'année 2016, l'accueil de certains stagiaires (collège) a posé question quant à la maturité de ces derniers, l'absence d'objectif de stage, le peu de curiosité malgré une charte d'accueil lu par la Direction et les stagiaires en début de stage. Il a été privilégié

l'accueil de stagiaires en cours de formation qui serait spécifique à la Petite Enfance sur la structure Multi Accueil.

Cela a représenté l'accueil de 8 stagiaires sur le Multi Accueil et 7 stagiaires sur la Micro Crèche, allant sur des périodes de 8 jours à 5 semaines.

d) Passerelle avec le centre de loisirs de Beaumont le Roger

En Juin 2016, quelques enfants du Multi Accueil ont été accompagnés vers l'accueil de loisirs en adaptation. Cette adaptation se fait sur plusieurs mercredis et a permis aux enfants de mieux appréhender ce nouveau lieu d'accueil et permettre aux encadrants de l'accueil de loisirs de faire connaissance avec eux.

I. LE PROJET PEDAGOGIQUE

a) Sur le Multi Accueil

L'objectif principal est de favoriser le développement de chaque enfant en le considérant dans sa globalité suivant son rythme de vie, son âge et ses capacités d'adaptation.

Des ateliers d'éveil sont proposés de manière quotidienne afin de développer les capacités du jeune enfant avec des thématiques choisies par les équipes (pour l'année 2016, les deux thématiques retenues étaient la forêt et les saisons). La participation à des temps collectifs permet de contribuer à la sociabilisation, notamment pour des enfants venant occasionnellement.

Par ailleurs, une réflexion a été menée sur l'utilisation d'une nouvelle pédagogie d'influence alternative « Montessori » : accompagner l'enfant à faire seul au travers d'ateliers plus spécifiques avec un nouvel aménagement des espaces a été menée afin de proposer à l'enfant de pouvoir mieux appréhender les activités en petit groupe ou seul et de l'accompagner dans ses choix, dans son autonomie autour du jeu, du repas et de l'habillage.

b) Sur la Micro Crèche

L'équipe s'est inscrite dans une réflexion permettant une démarche écoresponsable en phase avec une conception d'une vie saine en collectivité et en adéquation avec les ressources de la structure. Cela a abouti à des gestes concrets pour agir sur le quotidien.

Pour l'année 2016, l'équipe a fait le choix de travailler sur le thème des animaux. Chaque mois est consacré à un animal, afin de le découvrir dans sa globalité. Chaque jour, il a été proposé aux enfants un atelier en rapport avec cet animal. Le point fort de cette année a été de reprendre le temps en équipe, de réfléchir aux ateliers proposés et de les planifier pour l'année. Cela a eu pour conséquence de donner une meilleure visibilité au sein de l'équipe, de réduire certains temps de latence et d'optimiser l'organisation. Ces ateliers sont proposés en alternance avec des ateliers d'inspiration Montessori, et de nombreux jeux moteurs.

c) Les intervenants pédagogiques complémentaires

↳ Interventions lecture

Madame Anita Chanu, intervenante de la bibliothèque enfantine de l'Intercom Risle et Charentonne, vient chaque mois sur les 2 structures.

Du fait de son activité dans le cadre scolaire, elle est l'interlocutrice privilégiée afin de permettre la continuité de la passerelle avec l'école maternelle de Goupillières et la Micro Crèche. Cette passerelle permet aux enfants de faire connaissance avec leur future classe et cela rassure aussi les parents. A partir de Mars 2016, le groupe des moyens-grands de la Micro Crèche est allé tous les 15 jours passer une matinée en classe de petite section de maternelle dans le cadre d'ateliers.

↳ Interventions arts plastiques

Les ateliers de l'intervenante culturelle de l'Intercom Risle et Charentonne, Madame Alida Levray, se sont poursuivis en 2016. Cette dernière est intervenue régulièrement sur les 2 structures au travers d'ateliers d'éveil et de découverte des matières.

↳ Interventions éveil musical

Madame Véronique Cottet, intervenante musicale, a poursuivi, pour la deuxième année, ses séances d'éveil musical avec la découverte pour les petits et les grands d'instruments de percussions. Elle a proposé aux parents 2 séances de musique sur les deux structures en Janvier 2016 et Juin 2016.

↳ Interventions Motricité

De Janvier 2016 à Mai 2016, dans le cadre de la préparation de son BPJEPS « sport pour tous », Monsieur François Hamel a proposé sur les deux structures des ateliers de motricité globale. Depuis Septembre 2016, il est l'intervenant privilégié pour des ateliers motricité tous les lundis en alternance sur les 2 EAJE.

J. PARTICIPATION DES FAMILLES ET TEMPS FESTIFS

a) *Goûters*

Un goûter spontané a été proposé aux parents sur le Multi Accueil fin Juillet puis un autre lors de la réunion de rentrée avec les parents sur la Micro Crèche.

b) *Les sorties et festivités*

Des sorties communes aux deux structures ont eu lieu sur l'année 2016

- Le 10 Juin 2016, visite de la ferme pédagogique de Poly à Caorches-Saint-Nicolas avec Pique-nique.
- Le 16 Juin 2016, visite de la caserne des Pompiers de Beaumont-le-Roger.
- Le 13 Décembre 2016, renouvellement de la participation à une séance de découverte de films animés pour les tous petits au cinéma du Neubourg en partenariat avec la médiathèque du Neubourg.

Au Multi Accueil

- En Mai 2016, les enfants ont participé à des ateliers de motricité dans le cadre d'une matinée « Sport ma santé » à la Maison de l'enfance de Beaumont le Roger, avec les enfants de l'Accueil de Loisirs.

A la Micro crèche

- Avril 2016, les enfants ont participé au carnaval de l'école.

Chaque sortie et événement festif reste un moment de découverte, de partage et de plaisir autant pour les enfants que pour l'équipe et les parents répondent très favorablement présents lors de ces temps.

En octobre 2016, une réunion de rentrée a été proposée aux parents et elle s'est tenue sur chaque E.A.J.E. Elle a réuni une dizaine de parents sur les deux établissements avec la présence de presque tous les intervenants extérieurs et les agents de chaque structure. Ces deux réunions ont été riches d'échanges.

K. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2017

2016 a été, tout comme les autres années, riche en activités et a permis aux enfants de s'épanouir tant au niveau de leur développement que de leur bien-être.

Pour l'année 2017

Les objectifs de la Direction sur le Multi accueil sont de :

- ⇒ De maintenir un accueil de qualité pour les enfants et leurs parents et de répondre aux mieux à leurs demandes
- ⇒ Continuer à proposer des ateliers d'influence Montessorien et de les enrichir
- ⇒ Poursuivre les temps d'activités avec les intervenants extérieurs (motricité, musique, arts plastiques et lecture)
- ⇒ Aménager un espace extérieur dans la section des bébés
- ⇒ Pérenniser la formation des agents
- ⇒ Continuer la gestion de l'accueil en occasionnel par les auxiliaires de puéricultures
- ⇒ Soutenir les parents dans leur parentalité en les écoutant et en les accompagnant dans leur réflexion de Parents

Les objectifs de la Direction sur la Micro Crèche sont de :

- ⇒ Pérenniser la Direction en autonomie définitive
- ⇒ Poursuivre le projet sur l'accompagnement des enfants sur les émotions et la communication
- ⇒ Continuer les activités déjà existantes avec de nouvelles thématiques
- ⇒ Reprendre le projet de 2016 sur la thématique des animaux pour l'enrichir
- ⇒ Faciliter l'accès aux formations pour les agents de la Micro Crèche
- ⇒ Programmer des réunions d'échange en intra

V/ RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

A. RAPPEL DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET SOCIAL 2015- 2018 :

- ✓ Accompagner les assistants maternels dans leur professionnalisation afin qu'ils puissent proposer un mode de garde de qualité.
- ✓ Accompagner les parents dans l'exercice de leur double fonction : parents et parents-employeurs en les invitant à venir au Relais.
- ✓ Faire connaître le R.P.A.M. comme nouvel acteur de la petite enfance sur le territoire en développant un partenariat de proximité.
- ✓ Respecter les missions du Relais telles que définies dans la circulaire CNAF de 2011 qui réaffirme les principes de fonctionnement des R.P.A.M, à savoir :
 - Neutralité dans la mise en relation entre l'offre et la demande
 - Gratuité des services proposés
 - Mission d'information (et non pas de conseil)
 - Accès à toutes les populations

a) Fonctionnement du service

Le Relais Parents Assistants Maternels de Beaumont le Roger est ouvert depuis le 12 septembre 2006.

Le R.P.A.M. est ouvert les lundi, mardi et jeudi, de 8h00 à 12h30 et de 13h15 à 18h00, et le vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h15 à 17h00. Le Relais est fermé le mercredi.

Nombre de permanences : 4 demi-journées par semaine

Nombre de temps collectifs : 3 à 4 ateliers par semaine sur deux créneaux horaires par matinée.

Les ateliers sont proposés uniquement au cours de la période scolaire, le Centre de Loisirs utilisant ces salles durant les vacances.

Les ateliers d'éveil sont programmés sur 2 créneaux horaires, 3 à 4 matinées par semaine sur les 4 jours, de 9H30 à 10H15 et de 10H30 à 11H15.

Les 4 après-midi sont consacrées à des permanences administratives, téléphoniques et physiques.

Ces temps sont aussi consacrés à la recherche et à l'élaboration des activités d'éveil, à la préparation des programmes mensuels, ainsi qu'au suivi administratif et informatique de l'activité du Relais et si possible à la documentation.

Au cours de l'année 2016, le service a comptabilisé **163** jours d'ouverture au public et **198** ateliers d'éveil proposés.

b) Les moyens

Le Relais dispose de la salle des 3-4 ans du Centre de Loisirs, ce qui génère des manipulations de matériels pour avoir un équipement adapté en termes d'hygiène et de sécurité pour des enfants de 3 mois à 3 ans lors des ateliers collectifs du Relais Parents Assistants Maternels.

B. BILAN QUANTITATIF

a) Statistiques des assistants maternels du territoire du R.P.A.M.

Communes	Assistants maternels agréés	Assistants Maternels « en activité »
Barc	13	11
Barquet	3	2
Beaumont Le Roger	30	23
Beaumontel	5	3
Berville la campagne	1	1
Bray	4	3
Combon	7	6
Ecardenville la campagne	6	4
Fontaine la sorêt	3	3
Goupillières	11	7
Grosley sur Risle	8	8
Le Plessis Sainte Opportune	6	5
La Houssaye	0	0
Le Tilleul Othon	5	5
Perriers la Campagne	3	1
Romilly la Puthenay	1	1
Rouge Perriers	2	2
Sainte Opportune du Bosc	5	3
Thibouville	1	1
Total	114	89

Nous comptons ainsi 114 assistants maternels agréés sur le site dont 89 sont en activités sur le territoire, 96 assistants maternels fréquentent le RPAM (ateliers d'éveil et /ou permanences administratives)

Il est nécessaire d'expliquer le terme communément utilisé « en activité » qui qualifie le fait d'avoir signé au moins un contrat de travail (accueilli au moins un enfant) au cours de l'année et ce, quels que soient la durée ou le nombre d'heure d'accueil.

Agréments et modifications de situation au cours de l'année 2016 :

- 10 nouveaux agréments ont été accordés par le Conseil Départemental
- 6 arrêts de la profession
- 2 départs en retraite
- 3 non actifs lors de congés maternité
- 5 déménagements hors départements

b) *Création d'un outil à destination des familles via l'outil Google Drive*

Le service enfance jeunesse a mis en place un outil en ligne pour les familles :

Un « Espace petite enfance »

A l'usage de cet outil, on peut observer sur l'année 2016 :

- 106 téléchargements de la liste des assistants maternels
- 45 téléchargements de fiches de pré-inscriptions multi-accueil / micro- crèche
- 23 téléchargements : listes assistants maternels et fiche de pré-inscription
- 61 personnes n'ont pas souhaité être recontactées
- 24 personnes qui ont téléchargé une fiche de pré-inscription en crèche, ont été recontactées à leurs demandes
- 62 personnes qui ont téléchargé la liste des assistants maternels ont été recontactées à leurs demandes

Les familles visitant le site de l'Intercom Risle et Charentonne ont la possibilité de télécharger la liste des assistants maternels et/ou la fiche de pré-inscription en crèche (au multi-accueil de Beaumont le Roger et/ou à la micro crèche de Gouillières). Puis, en cliquant sur le portail de téléchargement, ils accèdent à un questionnaire. Cela permet au service de recueillir des informations sur les besoins de garde, les lieux de domicile... Il est également systématiquement proposé au visiteur d'être recontacté par nos services.

Les responsables de R.P.A.M. et d'E.A.J.E. sont informés simultanément par mail d'un téléchargement. L'accès commun à l'outil de recueil des données (suivant un protocole établit et selon les services concernés) permet de recontacter la famille sous 48H, si elle en a fait la demande.

Cependant, le document de recueil de données reste difficilement lisible dans sa structure.

Il serait confortable de pouvoir concevoir un document plus concis, tout en préservant la facilité d'accès et la collecte des données communiquées par les familles (afin qu'ils soient accessibles aux responsables de R.P.A.M. et d'E.A.J.E.)

Les familles qui ont eu un 1^{er} contact avec le R.P.A.M., l'ont recontacté au moins 1 fois.

Il faut préciser que l'utilisation de cet outil précieux ne se soustrait bien évidemment pas à un travail de lien, de communication entre les différents services (R.P.A.M. et E.A.J.E.).

Les mairies ont également accès à l'outil. Ainsi, les mairies de Serquigny, Beaumontel, Perriers la Campagne, Launay et Sainte Opportune du Bosc ont édité la liste des assistants maternels agréés.

Certaines mairies continueraient de confier aux familles une liste d'assistants maternels, autre que celle réalisée par les R.P.A.M., voire de nommer des professionnels plutôt que de confier la liste intégrale. Ce travail d'information auprès des mairies est donc à poursuivre.

C. BILAN DES ACTIVITES DE LA RESPONSABLE DU RAM – ACTIONS POUR FAIRE CONNAITRE LE RELAIS

*** Médias**

▪ Site internet

L'Intercom Risle et Charentonne dispose d'un site internet dans lequel le Relais Parents Assistants Maternels est décrit ; familles et assistantes maternelles peuvent donc y trouver les informations nécessaires pour localiser et contacter le relais.

▪ Presse locale

La presse locale est informée des manifestations du Relais : spectacle, goûter de fin d'année.

*** Plaquette du Relais**

Elle est distribuée :

- Aux assistants maternels
- Aux parents
- Aux services de la P.M.I.
- Aux stagiaires accueillis à la Maison de l'Enfance, venant se renseigner sur le service.

*** Autres documents**

▪ Aux assistants maternels

- Le planning des ateliers d'éveil (des manifestations et réunions) est envoyé chaque mois à toutes les assistantes maternelles agréées du territoire. Elles ne peuvent ignorer ce qui leur ait proposé par le Relais.
- Le calendrier des formations (Ipéria...)

▪ Aux parents

- Le planning des ateliers d'éveil leur est envoyé sur demande
- Ils sont invités à participer aux ateliers, temps festifs, sorties et réunions thématiques, spectacles.

▪ Aux assistants maternels et aux parents

Au cours d'entretiens, la responsable de relais propose des fiches techniques, servant d'outil de compréhension au mode de calcul : à la mensualisation, aux congés payés... Ces documents sont également envoyés par mail, au besoin, en réponse aux questions de parents employeurs et /ou d'assistants maternels.

D. BILAN QUALITATIF

a) Temps forts

Au cours de l'année 2016, nous pouvons mettre en valeur des temps forts, comme :

La matinée livre

Une matinée livre a été organisée le samedi 4 juin 2016 de 10h à 13h. Cela finalisait un projet de création de livre pour enfants organisé dans le cadre des ateliers en soirée sur 14 mardis soir de 20h à 23h, avec le soutien d'Alida Levray, intervenante culturelle de l'Intercom Risle et Charentonne.

8 assistantes maternelles ont pu ainsi créer leur livre et sont venues à cette occasion le présenter, parler de sa fabrication et de l'utilisation de cet outil auprès des enfants.

Ce projet fait suite au spectacle créé par des assistantes maternelles en janvier 2013.

En amont, différents projets ont été proposés aux assistantes maternelles : la création d'un livre pour enfants a été retenue.

L'histoire du livre et sa conception a été suggérée par une assistante maternelle : reprendre l'histoire, la trame du spectacle (que nous avions réalisé quelques mois plus tôt.) Tous ont souhaité travailler, illustrer cette même trame mais de façon différente, créant un livre sensoriel (à chanter, à toucher) aucun livre ne ressemblant à un autre.

Chacun s'est montré satisfait de cette expérience de création d'un livre unique, un outil de travail utilisable auprès des enfants.

La mise en valeur de ces assistantes maternelles et leurs réalisations étaient nécessaires autant que de présenter au cours de ce temps l'intérêt que représente le livre pour l'enfant, quel que soit son âge (Le livre permet à l'enfant de développer l'imaginaire, de comprendre les émotions qu'il vit, son quotidien, il aide l'enfant à grandir, à se construire.).

La salle polyvalente était dédiée aux livres et à la lecture, découvrir ou redécouvrir les livres des tout petits sous toutes les formes. Anita Chanu (intervenante lecture de l'Intercom Risle et Charentonne) était présente.

Le public a pu profiter de 3 temps de lectures au kamishibaï animés par l'association Canchounette et d'une exposition de livres à la vente (Lire demain du groupe Auzou).

Ainsi, **156** personnes ont profité de cette matinée (adultes et enfants confondus).



Réunion de professionnalisation sur le groupe IRCEM

Madame Beudaert, Responsable régionale du groupe IRCEM, était présente mardi 6 décembre 2016 de 20h à 23h, informant des divers axes d'interventions mis à disposition des assistants maternels agréés. L'IRCEM est le groupe de protection sociale regroupant :

- les aides individuelles : action sociale, retraite, prévoyance, prévention, mutuelle (en option)
- les aides collectives

Effectifs : **52** assistants maternels ont profité de cette réunion, suivie d'un temps d'échange.

Spectacle de Noël

La compagnie « Zébuline » est venue présenter un spectacle « La ferme s'amuse » jeudi 8 décembre 2016 de 10h à 10h30, pour **52** enfants, **24** assistants maternels et **6** parents.

Marionnettes, danses et chants ont rythmé ce temps festif suivi d'un petit goûter de fin d'année.

Chaque adulte est reparti avec un CD des musiques du spectacle offert par la compagnie Zébuline, permettant à chacun de poursuivre ce moment à domicile.

Les assistants maternels ont transmis des retours très chaleureux de ce spectacle.

Le carnaval à la Maison de l'Enfance

Le Carnaval est organisé à la Maison de l'Enfance depuis 2 ans suite à la demande des assistants maternels. Précédemment organisé sous forme de défilé dans les rues de Beaumont le Roger, les professionnels transmettent un retour mitigé de ce moment (conditions météo, difficultés de suivre le cortège...)

Depuis, le carnaval est un moment festif qui se déroule dans la salle polyvalente de la Maison de l'Enfance. Chacun peut être déguisé et profiter d'atelier de création de masques pour enfant (avec gommettes...), de temps de comptines, de rondes, suivi d'un goûter composé des crêpes et gâteaux que chaque adulte apporte.

Le 26 février 2016 étaient réunis : **39** enfants, **13** assistants maternels et **4** parents.

Sortie au cinéma des tout petits, au Neubourg

Comme chaque année depuis 4 ans, le R.P.A.M. s'est rendu au Cinéma du Neubourg où de petites séances sont spécifiquement adaptées au plus jeunes. Le voyage en car était proposé pour les adultes qui souhaitaient utiliser ce mode de transport.

33 enfants, **10** assistants maternels et **2** parents ont profité de dessins animés de courtes durées et de thématiques adaptés aux tout petits.

Suite aux retours très positifs transmis par les usagers, le multi accueil et la micro crèche se joignent aux effectifs, depuis 3 ans.

Des actions mises en œuvre les années précédentes sont poursuivies comme :

Les réunions thématiques, les ateliers collectifs et festifs, les sorties en médiathèque, les sorties pédagogiques, les formations recyclage au PSC1 ...

Les réunions d'analyses de pratiques : animées par un psychanalyste et par la responsable du R.P.A.M, ces temps d'échanges sont des temps de professionnalisation permettant la prise de recul. Ces temps sont réalisés sous couvert du devoir de réserve, de neutralité et bienveillance entre les participants.

b) Partenariat

Les réunions organisées tous les 2 mois par la CAF auprès des RPAM permettent le lien avec le partenaire.

Des réunions thématiques organisées par les RPAM à la même fréquence, en petits groupes, sont nécessaires et permettent les échanges de pratiques, la prise de recul sur le quotidien.

Des réunions entre la responsable du multi-accueil et de la micro-crèche et les responsables des RPAM permettent de visualiser les demandes de modes de garde du territoire et les éventuelles modifications.

Des temps d'échanges sont nécessaires entre l'accueillante du LAEP et la responsable du RPAM, sur la mise en commun des actions menées. Les familles qui fréquentent et/ou consultent le RPAM pour une recherche de mode de garde ou un conseil pédagogique sont renseignés sur le LAEP.

La responsable du RPAM prend régulièrement contact auprès des infirmières de la PMI des 2 secteurs. Des entretiens ont lieu à raison d'un tous les deux mois pour le secteur de Beaumont le Roger et de deux fois par an pour celui du Neubourg.

Depuis janvier 2017, les assistants maternels des deux secteurs sont à présent tous regroupés sur le secteur de Beaumont-le-Roger. Les services de la PMI de l'Eure sont désormais restructurés pour ses UTAS (Unité Territoriale d'Action Sociale) en UAM et UMS (Unité Médico-Sociale).

L'UTAS de Pont-Audemer dont dépend l'UAM (Unité d'Assistant Maternel) de Beaumont le Roger est un secteur à présent dépourvu d'infirmière de PMI, dans l'attente que ce poste soit pourvu.

Les assistants maternels ne disposent pas, pour le moment, de ce lien fondamental. Seules les demandes jugées les plus importantes sont traitées par l'UTAS de Pont-Audemer. Des difficultés ne peuvent donc pas être prises en charge ce qui peut retarder le recadrage de certaines déviations.

E. EVALUATION

Le Relais Parents Assistants Maternels est à présent apaisé des tensions rencontrées précédemment dans le cadre des ateliers d'éveil. Le service évolue dans un fonctionnement et une dynamique plus classique.

Il est quelques fois nécessaire de reprendre auprès de certains assistants maternels les enjeux qualitatifs et organisationnels d'un RPAM.

De nouveaux assistants maternels fréquentent les ateliers (nouveaux agréments ou anciens qui ont souhaité revenir) qui leur permettent de se retrouver dans leur pratique professionnelle et ne pas se sentir juger face à leurs collègues.

Les permanences administratives sont bien investies / utilisées par les parents-employeurs et les assistants maternels qui ont compris l'intérêt de renvoyer leurs employeurs auprès du RPAM pour les renseigner, les orienter au besoin.

F. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2017

Maintenir le travail de professionnalisation des assistants maternels

- Poursuivre le travail pédagogique mis en place.
- Dynamiser les ateliers d'éveil, solliciter les assistants maternels à être en relation avec l'enfant.
- Proposer des réunions thématiques et d'analyse de pratiques permettant une prise de recul du quotidien.
- Informer les professionnel(le)s des diverses formations à leur disposition (continue, DIF...)

Pour les familles

- Poursuivre le travail de soutien à la parentalité, d'écoute aux questionnements éducatifs des familles, porter un regard bienveillant, apporter des réponses à la problématique évoquée...
- Transmettre les informations aux familles.
- Répondre aux parents employeurs sur leurs questionnements dans leur positionnement.

Pour les enfants

- Proposer des ateliers d'éveil variés
- Favoriser l'accessibilité des ateliers d'éveil avec une jauge d'accueil adaptée
- Favoriser l'autonomie, stimuler dans un cadre bienveillant

Pour la responsable

- Suivre le nombre de contrats de travail qu'acquiert chaque assistant maternel par le biais de contacts réguliers (pallier le défaut d'information avec la P.M.I.) afin de pointer leur disponibilité, leur activité.

G. CONCLUSION

Le Relais Parents Assistants Maternels rempli ses missions d'information et d'orientation auprès des familles et des assistants maternels.

Les effectifs de fréquentation des assistants maternels et des parents démontrent qu'il est actif.

VI/ LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

A. DÉFINITION GÉNÉRALE

Les L.A.E.P. (Lieux d'Accueil Enfants/Parents) sont ouverts à tous les enfants de moins de 6 ans, selon les lieux, et aux adultes qui les accompagnent. Ils sont gratuits et anonymes.

Des accueillants sont présents et offrent un espace convivial de jeux et d'échanges. Ils sont formés à l'écoute et doivent travailler en binôme.

Les L.A.E.P. sont encadrés par des séances d'analyse de pratique, menées par un psychologue ou psychanalyste.

Les L.A.E.P. ont pour rôle : la prévention, ainsi que le renforcement voire la création du lien familial et social.

- **La Prévention**, qui est à l'origine de la création des premiers L.A.E.P, a pour but de prévenir les troubles de la relation.

- **Le Lien familial** se doit de renforcer le lien enfant/adulte :

Pour l'enfant

- Favoriser l'expression de l'enfant
- Jouer (sous forme de jeux libres et, selon les L.A.E.P., des activités peuvent être proposées ponctuellement).

Pour l'adulte

- Être avec l'enfant
- Découvrir l'enfant autrement
- Favoriser, voire libérer la parole de l'adulte
- Prendre confiance dans sa fonction parentale (prise de conscience et valorisation de ses compétences, création de ses propres repères)

Pour l'enfant et pour l'adulte

- Aider à la séparation
- Assurer la médiation (par la parole ou le jeu) entre les enfants et les adultes référents
- Dédramatiser et dénouer des situations

- **Lien social** (Renforcer le lien social pour l'adulte et pour l'enfant) :

Pour l'enfant

- Aider à la socialisation de l'enfant
- Échanger avec d'autres enfants et d'autres adultes

Pour l'adulte

- Rompre l'isolement
- Développer la confiance en soi

Pour l'enfant et pour l'adulte

- Permettre l'échange entre tous (enfants, adultes, accueillants, accueillis)
- Permettre un brassage interculturel ; intergénérationnel, tous niveaux sociaux confondus
- Favoriser l'intégration sociale (selon les types de lieu)

B. POURQUOI UN L.A.E.P. SUR BEAUMONT ?

L'accueil de certains parents au sein des R.P.A.M. a permis d'identifier un besoin concernant l'organisation de temps parents – enfants. Certaines familles ont fait état d'un besoin de réponses sur des temps qui sont pensés pour elles, compte tenu de leurs besoins et de leurs contraintes.

Un Lieu d'Accueil Enfants Parents nous a paru être une solution adaptée pour permettre aux parents de trouver un soutien via le partage de temps ludiques avec leurs jeunes enfants, au contact de professionnels de la Petite Enfance et d'autres parents.

Un Lieu d'Accueil Enfants Parents offre un nouvel espace de parole, de rencontres et d'échanges dans une perspective d'un accompagnement à la fonction parentale plus soutenu.

Avec 3 E.A.J.E. et 2 R.P.A.M., ce Lieu d'Accueil Enfants Parents s'imbrique dans une offre de service Petite Enfance qui a fortement évolué sur le territoire au cours des 10 dernières années. Ainsi, la collectivité s'est dotée d'une offre plus complète avec des réponses spécifiques pour les besoins des enfants, des parents et des assistants maternels.

c) *Préparation du projet*

La réflexion de ce projet a commencé en 2015 avec :

- ↳ Des réunions en présence du coordinateur enfance-jeunesse, de la directrice du multi-accueil et adjointe en coordination jeunesse, de l'animatrice du relais parents assistantes maternelles et de la future accueillante afin de réfléchir au mieux ce projet (choix accueillants, lieu, créneaux, nom de la structure, règlement...).
- ↳ Des réunions avec la C.A.F. réunissant les responsables et coordinateurs des L.A.E.P. déjà existants ou en devenir du secteur ouest de l'Eure.

d) *Mise en place du projet*

Les locaux

La salle du L.A.E.P. a été choisie dans la Maison de l'Enfance afin d'intégrer les services petite enfance et jeunesse déjà existants : multi-accueil, RPAM (relais parents assistantes maternelles), l'accueil de loisirs et le pôle ados.

La salle est partagée avec l'accueil de loisir sur des temps donnés.

Les accueillants

Lors de nos réunions de préparation, il semblait important de porter notre choix sur des professionnels de la petite enfance pour avoir un regard sur le développement de l'enfant et de pouvoir répondre à certaines interrogations des parents.

En vue de la fusion des intercommunalités, (Beaumont, Bernay, Broglie, Brionne et Beaumesnil) il a été réfléchi de mutualiser les accueillants autant que possible. C'est ainsi qu'il a été décidé d'avoir les mêmes accueillants sur le L.A.E.P. de Beaumont le Roger et sur celui de Brionne qui devaient s'ouvrir en même temps :

-Sur Beaumont le Roger : Mélanie ELOY, auxiliaire de puériculture, intervenante musique et formatrice, exerçant diverses activités dans différentes structures petite enfance et au moment de la préparation, animatrice du relais assistantes parents maternelles de Serquigny.

-Sur Brionne : Mickaël Duval : éducateur de jeunes enfants et animateur du relais parents assistantes maternelles de Brionne. Puis **Lise AMERICA**.

La collectivité est particulièrement attachée à la mixité du binôme d'accueillants.

□ Formation

Mélanie Eloy a suivi une formation « *Etre accueillant en Lieu d'accueil Enfants /Parents (LAEP)* » à Paris en mai 2016. Une formation est prévue pour les autres « futurs » accueillants début 2017.

□ Créneaux horaires

Pour commencer, il a été décidé d'ouvrir une séance par semaine et de se laisser la possibilité d'étendre à deux selon les besoins du public accueilli.

Le choix s'est porté sur le mercredi matin, hors vacances scolaires (toutes les salles du centre de loisir étant occupées pendant les vacances).

□ Communication

Une plaquette d'information sur ce lieu a été élaborée et a été largement diffusée en juin 2016. Ces plaquettes ont été distribuées dans les différentes structures du service enfance-jeunesse, les écoles, la PMI, les pharmacies, les cabinets médicaux, les commerçants, dans la presse locale.

A notre demande, un publipostage spécifique a été réalisé en partenariat avec la C.A.F. pour cibler certaines familles.

e) Démarrage du L.A.E.P.

□ Ouverture

Nous avons ouvert le **mercredi 07 septembre 2016** avec Mélanie ELOY et Mickaël Duval comme accueillants.

□ Déroulement d'une séance sur le site de Beaumont

Le L.A.E.P. est ouvert le mercredi de 9h00 à 12h00, sans inscription. Les parents viennent et partent quand ils veulent.

Un coin « parents » a été installé afin de leur proposer un café ou un thé. Ce temps informel est très important pour relâcher la pression des parents. Beaucoup de choses se jouent lors de cet échange entre parents eux-mêmes et parents/accueillants.

Les enfants jouent dans une salle adaptée sous la surveillance de leurs accompagnants (parents, grands-parents...). On y privilégie des jeux d'imitations (poupées, voitures, dînette...). Quelques activités peuvent être proposées le jour même (la semaine du goût, nous avons dégusté des fruits). Pour la dernière séance de décembre, nous avons exceptionnellement organisé un goûter de noël.

Pour la première séance, nous avons accueilli 4 familles (5 enfants et 4 parents). Ces familles avaient pris connaissance de l'information par le multi-accueil ou l'article de journal paru le 31 août 2016 dans *le courrier de l'Eure et l'Éveil*.

Et, dès la deuxième séance, la transmission orale de l'information a permis d'accueillir davantage de familles.

En témoigne les effectifs mensuels suivants :

Répartition mensuelle de la fréquentation

Mois	Nombre de séances	Nombre d'enfants	Moyenne enfants/séance	Nombre d'adultes	Moyenne accompagnants/séance
Septembre	4	31	7,75	33	8,25
Octobre	3	23	7,66	25	8,33
Novembre	4	29	7,25	27	6,75
Décembre	3	21	7	21	7

Nous avons accueilli, en moyenne, 6 familles par séance. En 4 mois, il y a eu 14 séances comprenant :

- 28 enfants différents
- 18 mamans différentes
- 5 papas différents
- 2 grands-mères différentes
- 1 grand-père
- 3 Autres (essentiellement des tantes)

Soit au total 20 familles différentes.

En termes de fréquentation et d'effectifs, nous pouvons considérer que le démarrage de ce lieu est très satisfaisant.

Répartition géographique

9 communes différentes :

- Beaumont-le-Roger (7 familles)
- Beaumontel (3 familles)
- Goupillières (2 familles)
- Barc (2 familles)
- Grosley sur Risle (1 famille)
- Serquigny (1 famille)
- Berville-la-Campagne (1 famille)
- Broglie (1 famille)
- Plessis Saint Opportune (1 famille)

Public accueilli

Nous avons majoritairement accueilli des mamans, des tatas et des grands-parents (toujours accompagnant leur enfant ou belle-fille et leurs petits enfants) dont un grand-père venu de Belgique.

Nous avons accueilli cinq papas. Dans un premier temps, ils sont venus avec leurs compagnes. Progressivement, 3 d'entre eux sont venus seuls avec leurs enfants ; dont un papa qui travaille de nuit et le week-end et qui s'occupe de ses 2 enfants en journée. Pour lui, le L.A.E.P. coupe la semaine et lui permet de se poser. Nous avons clairement remarqué que la mixité au sein du binôme d'accueillants facilite grandement l'intégration des papas. Nous tenons à préserver cette typologie de binôme pour ne pas tomber dans le travers de la configuration d'un lieu exclusivement féminin.

Les personnes accueillies sont :

- En congé parental pour la plupart,
- Travaillant de nuit, à temps partiel ou en décalé,
- En congé.

Nous avons pu observer que lors des séances où l'effectif était plus faible, la liberté de parole et de confidences sur des sujets plus personnels était facilitée.

□ Problèmes abordés ou rencontrés

Le L.A.E.P. est tout d'abord un lieu d'échanges et de rencontre. Les parents y viennent pour que leurs enfants rencontrent d'autres enfants, pour se poser un temps, rencontrer d'autres parents. Cependant, en discutant avec les parents, derrière ces premières attentes explicites **se jouent d'autres attentes implicites** :

- ✓ Sortir de chez eux, ne pas se sentir isolés
- ✓ Se rassurer en rencontrant d'autres parents avec les mêmes problématiques
- ✓ Trouver un endroit où l'on peut exprimer la difficulté d'être parent sans être jugé
- ✓ Trouver une écoute bienveillante et un soutien à leur parentalité

Exemples rencontrés lors de nos séances :

- Une maman et son enfant viennent depuis la première séance. Cette maman était ravie qu'un lieu comme celui-ci existe. Nous avons abordé plusieurs sujets, le fait de ne pas prendre de temps pour elle par exemple. Un jour, elle est venue très fatiguée et avec une appréhension face à un changement familial, elle n'allait pas très bien moralement. Après plusieurs accueils, elle a pu reprendre confiance et effectuer plusieurs démarches : inscrire son enfant dans une crèche, prendre rendez-vous avec un psychologue et mieux aménager son temps personnel. Elle continue à venir au L.A.E.P., plus "apaisée".
- Une maman de deux enfants, 2 ans et 5 ans, très isolée et un peu dépassée par l'organisation a pu rencontrer dans ce lieu une autre maman qui l'a invitée à boire un thé chez elle pour que leurs enfants jouent ensemble. Nous lui avons donné des coordonnées d'associations d'allaitement ainsi que celles la PMI.
- Une maman, attendant son deuxième enfant, vient avec le premier de 3 ans. Elle se pose beaucoup de questions sur les modes de garde, sur une reconversion professionnelle, sur l'éducation. C'est un lieu, pour elle, où son enfant peut rencontrer d'autres enfants. Nous l'avons orientée vers l'accueil de loisirs pour son premier enfant et le relais parents assistantes maternelles pour son enfant à naître. Nous lui avons conseillé de prendre contact avec le FONGECIF pour un bilan de compétence. D'autres questions se posent pour elle comme la différence d'éducation avec son conjoint. Le L.A.E.P. l'accompagne dans sa réflexion.

- Un couple vient avec ses deux enfants de 2 ans et 4 ans. La maman vient se rassurer auprès des autres parents sur l'éducation qu'elle transmet à ses enfants. Le papa vient plus pour passer du temps avec sa famille.
- Une maman vient avec sa fille de 2 ans sur son temps de repos, elle travaille de nuit. Elle vient pour que sa fille rencontre d'autres enfants et que son conjoint en invalidité se repose chez eux.
- Une maman vient avec sa fille de 3 mois. Elle vient peu de temps sur la séance mais, à chaque fois, se pose beaucoup de question sur l'alimentation de sa fille et n'adhère pas à ce que le médecin lui renvoie. Nous l'avons écoutée avec réserve et bienveillance en la renforçant dans son rôle de mère. Nous lui avons donné des numéros d'associations d'allaitement. Elle arrive maintenant à se faire confiance.

La plupart des parents ont exprimé leur fatigue et leur épuisement par des mots voire des pleurs (pas envie de faire des activités, pas envie de se lever le matin...). Nous pouvons les orienter sur différentes infrastructures qui peuvent répondre à leurs demandes ou leurs difficultés.

D'autres parents sans difficultés prennent tout simplement plaisir à venir au L.A.E.P. pour passer un moment avec leurs enfants.

□ Changement d'accueillant

Le 12 octobre 2016, Mickaël Duval a fait son dernier accueil. Il a été remplacé par François Hamel, intervenant sportif auprès du tout public (Multi-accueil, relais parents assistantes maternelles, centres de loisirs, écoles, personnes âgées ...).

Il est titulaire d'un diplôme BPJEPS. Nous avons ainsi préservé la mixité dans le binôme d'accueillants ce qui est essentiel à la présence des pères et des couples.

□ Actions accompagnement et partenariats

Le L.A.E.P. se trouvant dans les locaux de la maison de l'enfance, nous pouvons proposer aux parents de se rapprocher des structures qui s'y trouvent.

- ✓ Multi-accueil de Beaumont (et celui de Goupillières)
- ✓ Relais Parents Assistantes Maternelles
- ✓ Centre de Loisirs
- ✓ Pôle ados

C. EVOLUTION À VENIR POUR 2017

- Elargir le réseau de partenariat sur les thèmes suivants :

La santé

- La Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- Les associations d'allaitement du territoire
- Les Sages-Femmes

Les modes de garde et activités éducatives

- Le P.I.J. (liste de baby sitters)
- Les écoles de musique
- Les associations sportives et culturelles

Les sorties en famille

- L'office du tourisme
 - La médiathèque
 - La Fabrique de la Risle
 - Le Cinéma du Neubourg
- En vue de la fusion, participer à la structuration du service avec les différents L.A.E.P. sur le territoire (L.A.E.P. de Brionne, L.A.E.P. de Broglie) et mener une réflexion sur un projet global de soutien à la parentalité où les L.A.E.P. seraient des outils parmi d'autres. Réfléchir sur un « pôle parentalité ».
 - Programmer l'ouverture d'un deuxième créneau au regard de la fréquentation
 - Étoffer l'équipe d'accueillants en préservant la mixité au sein des binômes
 - Créer un fond de documentation sur la parentalité avec des magazines ayant comme sujet la fonction de parents et des livres accessibles sur des sujets plus larges : l'éducation, l'estime de soi, les activités avec son enfant.... comme certaines éditions peuvent le proposer.
 - Poursuivre la formation des accueillants (En janvier 2017, les accueillants seront formés à l'écoute par le CNFPT).
 - Développer des actions variées auprès des familles :
 - Des réunions café/débats sur la parentalité, avec ou sans intervenants extérieurs
 - Des groupes de parole de pères. En effet, peu d'endroits sont créés pour ce public. Or, il existe un vrai besoin de se retrouver entre pères et d'exprimer leurs problématiques.
 - Des groupes de parole en couple, suite à nos observations. Avec comme thème "*comment se retrouver après la naissance d'un enfant*"
 - Des soirées ou après-midi jeux de société en famille pour réapprendre à jouer avec son enfant et resserrer le lien familial et social.
 - Créer des listes de Baby-sitters que les parents pourraient consulter (l'intercommunalité soutient la formation de jeunes gens dans ce domaine).

VII/ ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

A. Descriptif des structures

a) Contexte et public accueilli

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement sont situés sur les communes de Beaumont-le-Roger (au sein de la Maison de l'Enfance), Nassandres et Serquigny.

Pour l'année 2016, les Accueils de Loisirs ont accueilli des enfants âgés de 3 à 12 ans révolus (harmonisé depuis mars 2016 à l'exception de l'A.L.S.H. Nassandres qui n'accueillent pas les enfants de 3 ans sur les périodes de vacances).

b) Locaux et transport

Les structures disposent de locaux intercommunaux ou communaux (mis à disposition de la communauté de communes), composés de salles de repas, salles d'activités, de bureaux, de salles de réunions, de dortoirs, d'espaces extérieurs (plateau sportif, aires de jeux gazonnées). Les enfants ont aussi accès aux gymnases communautaires, à certains équipements sportifs extérieurs et à des locaux scolaires.

Afin que les enfants se rendent à différentes activités, l'I.R.C. met à disposition son car et fait appel à un prestataire extérieur dans le cadre d'un marché public.

c) Périodes et horaires d'ouverture

Accueils de Loisirs	A.L.S.H. Beaumont-le-Roger	A.L.S.H. Nassandres	A.L.S.H. Serquigny
Périodes d'ouverture	Mercredi toute la journée	Mercredi après-midi	Mercredi midi et après-midi
	Toutes les Petites vacances à la journée	Petites vacances (sauf noël) à la demi-journée	Petites vacances (sauf noël) à la journée
	Vacances d'été (juillet et août) à la journée	Vacances d'été (juillet et août) à la demi-journée	Vacances d'été (juillet et août) à la journée
Heures d'ouverture	de 9h à 17h30	de 13h30 à 17h30	de 9h à 17h30 (sauf mercredi matin)
	et accueil péricentre : 7h-9h / 17h30-18h30	et exceptionnellement à la journée	et accueil péricentre : 6h45-9h / 17h30-18h

d) La restauration :

Pour l'A.L.S.H. de Beaumont-le-Roger, le prestataire est la société « Convivio » pour la livraison des repas en liaison froide.

Les enfants du groupe des 3-4 ans prennent leurs repas à la Maison de l'Enfance tandis que les autres groupes se rendent dans les locaux de la cantine de l'école du Commandant Cousteau.

Pour l'A.L.S.H. de Serquigny, une convention de prestation de service a été établie avec la commune. Les repas sont préparés sur place et sont servis dans les locaux de la cantine scolaire.

Il n'y a pas de restauration sur l'A.L.S.H. de Nassandres.

B. Les familles et enfants accueillis

a) *Les effectifs et lieux de résidence*

IRC - RAPPORT POPULATION / USAGERS Accueils de Loisirs

Sur la base de la fréquentation des années 2015 et 2016

Commune	Population 3-10 ans		Présents 2015		Présents 2016	
	VA	% IRC	VA	% comm	VA	% comm
R1 (+1000 hbts)	812	44,50%	433	53,30%	399	49,14%
Beaumont le Roger	317	17,40%	155	48,90%	150	47,32%
Serquigny	196	10,80%	96	48,90%	93	47,45%
Nassandres	141	7,70%	104	73,80%	80	56,74%
Barc	157	8,60%	78	49,60%	76	48,41%
R2 (500 et 1000 hbts)	502	27,50%	160	31,90%	128	25,50%
Goupillières	92	5,00%	53	57,60%	36	39,13%
Combon	108	5,90%	35	32,50%	28	25,93%
Beaumontel	66	3,60%	27	40,80%	26	39,39%
Ste Opportune Bosc	111	6,10%	3	ns	1	0,90%
Fontaine l'Abbe	63	3,40%	11	17,60%	10	15,87%
Grosley sur Risle	63	3,40%	31	49,40%	27	42,86%
R3 (- 500 hbts)	508	27,90%	182	35,80%	181	35,63%
Ecardenville la Campagne	67	3,70%	32	47,80%	31	46,27%
Barquet	50	2,80%	18	35,90%	20	40,00%
Fontaine la Sorêt	34	1,90%	13	37,90%	10	29,41%
Perriers la Campagne	39	2,10%	12	30,70%	11	28,21%
Le Tilleul Othon	50	2,70%	18	36,00%	19	38,00%
Bray	60	3,30%	19	31,70%	23	38,33%
Romilly-la-Puthenaye	27	1,50%	6	ns	5	18,52%
Rouge-Perriers	38	2,10%	2	ns	9	23,68%
Thibouville	31	1,70%	10	32,40%	2	6,45%
Le Plessis-Sainte-Opportune	25	1,40%	14	55,80%	15	60,00%
Carsix	26	1,40%	11	42,50%	7	26,92%
La Houssaye	14	0,80%	6	ns	6	42,86%
Launay	15	0,80%	11	73,30%	11	73,33%
Berville-la-Campagne	32	1,70%	10	31,40%	12	37,50%
Total / Taux couverture global	1822		775	42,50%	708	38,86%

(Enfants hors intercom : 113)

En 2016, **821 enfants** (contre 918 en 2015) ont été accueillis dans les Accueils de Loisirs de l'I.R.C.

- 708 enfants (soit 86%) étaient issus d'une famille qui réside sur l'une des 24 communes qui composent l'Intercom,
- 113 enfants étaient issus de familles « Hors Intercom » dont 75% étaient scolarisés sur le territoire de l'Intercom.

Le taux de couverture globale de la population cible est de 38.8 % (contre 42.5 % en 2015).

Il faut noter que les petites communes de moins de 500 habitants sont toujours bien représentées avec 35,6% des enfants issus de ces communes qui fréquentent les A.L.S.H. Cela traduit un réel rayonnement intercommunal.

Il faut également noter une baisse du nombre d'enfants inscrits sur les communes de Nassandres, Combon et Goupillières.

b) Les effectifs et revenus des familles

La grille tarifaire est composée de 26 tranches.

Tranches extrêmes : le % de nombre de jours facturés sur la première tranche est de 7.07 % tandis qu'il s'élève à 21.34 % sur la dernière tranche. Le rapport est de 1 à 3. Cela se pondère en considérant l'analyse des tranches par regroupement en tiers.

- Sur le tiers qui correspond aux neuf premières tranches, sont facturées 34.77 % des fréquentations totales.
- Sur le tiers qui correspond aux neuf dernières tranches, sont facturées 45 % des fréquentations totales.

Nous pouvons considérer qu'il y a une certaine mixité sociale avec tout de même une utilisation plus marquée des services par les familles les plus aisées.

C. Autres faits marquants

a) La réorganisation des sites Serquigny / Nassandres

Dans un souci d'efficience et compte tenu de la proximité des sites de Serquigny et Nassandres, la collectivité a souhaité réorganiser le fonctionnement à l'échelle du multi-sites. Ainsi, il n'y a désormais qu'une équipe de Direction pour le multi-sites Serquigny-Nassandres.

Le Directeur a pu prendre en charge de manière globale son organisation et recentrer certaines missions. Concernant les objectifs de mutualisation, cela a facilité par exemple la mise en place de séjours camping qui sont communs.

b) L'actualisation du projet éducatif des Accueils Collectifs de Mineurs

En concertation avec les responsables de structure et les élus, ce document a été actualisé en mars 2016 en précisant notamment :

- **La redéfinition des tranches d'âges accueillies entre ALSH et Pôles ados**
- **La relation entre les parents et les professionnels :**

Tous les objectifs précités sont poursuivis au bénéfice des enfants et de leurs parents (ou représentants légaux). Toutes les informations qui auraient un impact sur la prise en charge d'un enfant doivent être partagées entre les parents et le directeur de l'accueil de loisirs concerné. Avant toute inscription, un rendez-vous avec la famille est donc organisé. En effet, **la qualité des transmissions d'informations entre les familles et les professionnels est primordiale** et doit permettre d'entretenir un lien de confiance.

Par ailleurs, les directeurs ont la charge de mettre en place des temps d'échanges réguliers avec les parents afin de recueillir leurs retours, leurs idées et plus largement de participer à l'accompagnement de leurs fonctions parentales.

- **L'équilibre entre les différents types d'activités organisés :**

Les directeurs sensibilisent les équipes d'animation sur la nécessité de garantir un équilibre entre différents types d'activités (jeux d'extérieur, jeux d'intérieur, sport, jeux de réflexion, jeux d'action, expression corporelle, chant, constructions, arts plastiques etc...).

- **Les spécificités liées au séjour camping**

Les séjours camping sont des temps forts de la session estivale. Pour les enfants, ils permettent l'acquisition de nouveaux repères dans un contexte de convivialité et de découverte.

Les familles sont invitées à participer à des réunions d'information qui précisent les modalités spécifiques liées à ces séjours en plein air. En effet, l'Intercom Risle et Charentonne organise ces séjours selon les instructions de la Direction Départementale Jeunesse et Sports (déclarations des lieux et dates de séjours aux autorités compétentes, contrôle de l'existence d'un agrément sur le lieu d'hébergement, veille sanitaire, veille météo, mise en place de dispositifs de sécurité spécifiques et de circuits d'information).

L'Intercom Risle et Charentonne met en place une astreinte 24h/24h afin de répondre aux besoins des équipes d'animation et des autorités compétentes pendant toute la durée des séjours.

- **Les attendus en termes de transversalité entre les structures**

L'Intercom Risle et Charentonne souhaite que les différentes structures fonctionnent de manière décloisonnée et que des projets d'animation transversaux soient régulièrement initiés.

A cet effet, les directeurs des différents accueils se réunissent entre chaque session de vacances, ceci en mettant à profit les opportunités de mutualisation (transports, matériels, intervenants spécialisés) et les différentes ressources à disposition (configurations intérieures et extérieures des structures, terrains de sport, parcs, gymnases, Fabrique de la Risle, salles des fêtes ...).

c) L'organisation d'une journée phare de préparation de l'été

Ce temps de préparation a été organisé pour la deuxième année consécutive. Il a eu lieu le lundi 4 juillet 2016 avec la présence des responsables des structures ainsi qu'une soixantaine d'animateurs recrutés par la collectivité.

Contrairement à l'année précédente où les différents agents permanents de la collectivité étaient mobilisés pour animer des ateliers, nous avons fait le choix de faire intervenir l'association « Café crème » pour traiter les sujets avec un angle différents via la technique d'animation « **Théâtre forum** ».

Les objectifs suivants étaient poursuivis :

- ⇒ Valoriser les connaissances et les compétences individuelles à travers des échanges dynamiques, pratiques et interactifs.
- ⇒ Renforcer le sentiment d'appartenance à une équipe afin de développer une dynamique groupale
- ⇒ Faire prendre conscience des enjeux liés à l'implication individuelle dans un projet collectif.

Déroulement :

1. **Mise en condition** par des jeux (exercices d'acteurs) simples et adaptés visant à améliorer sa communication verbale et non verbale, puis à acquérir une plus grande confiance en soi, aux autres afin de se découvrir autrement et mieux cerner ses limites et ses possibilités dans l'action et dans ses rapports à autrui...
2. **Echanges autour du Thème « Animateur de Centre de Loisirs »** au cours duquel chacun a pu s'exprimer sur sa propre définition et exposer des situations professionnelles ayant pu entraîner un mal-être ou certaines difficultés dans ses rapports à l'autre (public, familles, équipe d'animation, Direction...).
3. **Mise en jeu, par petits groupes**, de situations choisies parmi celles exposées visant à mieux visualiser les difficultés évoquées avec une « distance » suffisante permettant de mieux comprendre les causes et les aboutissants.
4. **Présentation des situations suivie d'un débat interactif** entre les participants « spectateurs et acteurs » afin de les amener à réfléchir et à rechercher, ensemble, des alternatives aux problématiques exposées théâtralement.

La présence des Directeurs a permis de recadrer et réajuster les propositions faites par les animateurs mais également de répondre aux différentes interrogations tout en rappelant les attentes et objectifs fixés dans le cadre de leurs missions et du projet éducatif. Cela a permis aux animateurs de prendre connaissance du cadre général de leur intervention et de l'intention éducative de la collectivité.

d) La finalisation du projet « Mosaïques »

En partenariat avec une artiste mosaïste, un projet de création avait été mené en 2015 avec des groupes d'enfants de l'ALSH - site de Beaumont. Les enfants avaient réalisé un panneau en mosaïque en guise de visuel extérieur pour le bâtiment de la Maison de l'Enfance.

Devant l'engouement pour ce projet, il a décidé de le décliner sur les ALSH - sites de Serquigny et Nassandres au cours de l'année 2016.

Les équipes d'animation ont pointé les intérêts pédagogiques suivants :

- ✓ Associer un groupe d'enfants sur un processus artistique collectif en les rendant acteurs
- ✓ Apporter une dimension collective et une rencontre riche avec une artiste
- ✓ Permettre, sur plusieurs séances, de participer à un processus complet (découverte de la technique, la phase d'ébauche, la phase de réalisation, phase de montage etc...)
- ✓ Faire découvrir un savoir artistique (technique de la mosaïque)
- ✓ Se concentrer, partager ses idées, participer à une phase d'ébauche, participer au choix de choix de montage, organiser la présentation finale en invitant les parents par exemple.
- ✓ Concrétisation et reconnaissance du travail des enfants avec la pose de leur création et une inauguration officielle.



VIII/ PÔLES ADOS

A. Descriptif des structures

a) Public accueilli

Les pôles ados accueillent les jeunes de 11 à 17 ans révolus. Ponctuellement, et en fonction des activités, ces tranches d'âges peuvent être réajustées.

b) Locaux

L'utilisation du local du club de football de Beaumont-le-Roger situé non loin de la maison de l'enfance a été poursuivie sur l'année 2015. Toutefois, le projet d'implantation de nouveau local a fait l'objet d'une nouvelle étude avec deux scénarios envisagés.

Ce travail avec l'architecte et les élus a été finalisé en 2016 pour un lancement des travaux en 2017.

Il n'y a pas de local dédié pour le fonctionnement du pôle ados de Nassandres.

c) Périodes d'ouverture

Pôles ados	Pôle ados site de Beaumont-le-Roger	Pôle ados site de Nassandres	Pôle ados site de Serquigny
Implantation	Route du Hom	12 bis, rue Joliot Curie	7, rue Max Carpentier
	27170 BEAUMONT-LE-ROGER	27550 NASSANDRES	27470 SERQUIGNY
	Tél : 02.32.43.75.42	Tél : 02.32.44.97.14	Tél : 06.33.85.60.46
	Fax : 02.32.45.58.04	Fax : 02.32.44.86.01	
Périodes d'ouverture	* Certains vendredis soir en semaine scolaire	* Certains vendredis soir en semaine scolaire	* Certains vendredis soir en semaine scolaire
	* Toutes les Petites vacances	* Petites vacances, journées ponctuelles (sauf noël)	* Petites vacances, journées ponctuelles (sauf noël)
	* Vacances d'été (juillet et août)	* Vacances d'été (uniquement juillet)	* Vacances d'été (uniquement juillet)

d) Le personnel

Sur l'année 2016, les équipes d'animation ont été constituées de 6 agents permanents :

- 2 agents titulaires employés par la collectivité (diplômés B.A.F.D.)
- 1 agent contractuel (stagiaire B.P.J.E.P.S.)
- 3 agents communaux mis à disposition (diplômés B.A.F.D.)

B. Les familles et enfants accueillis

a) *Les effectifs et lieux de résidence*

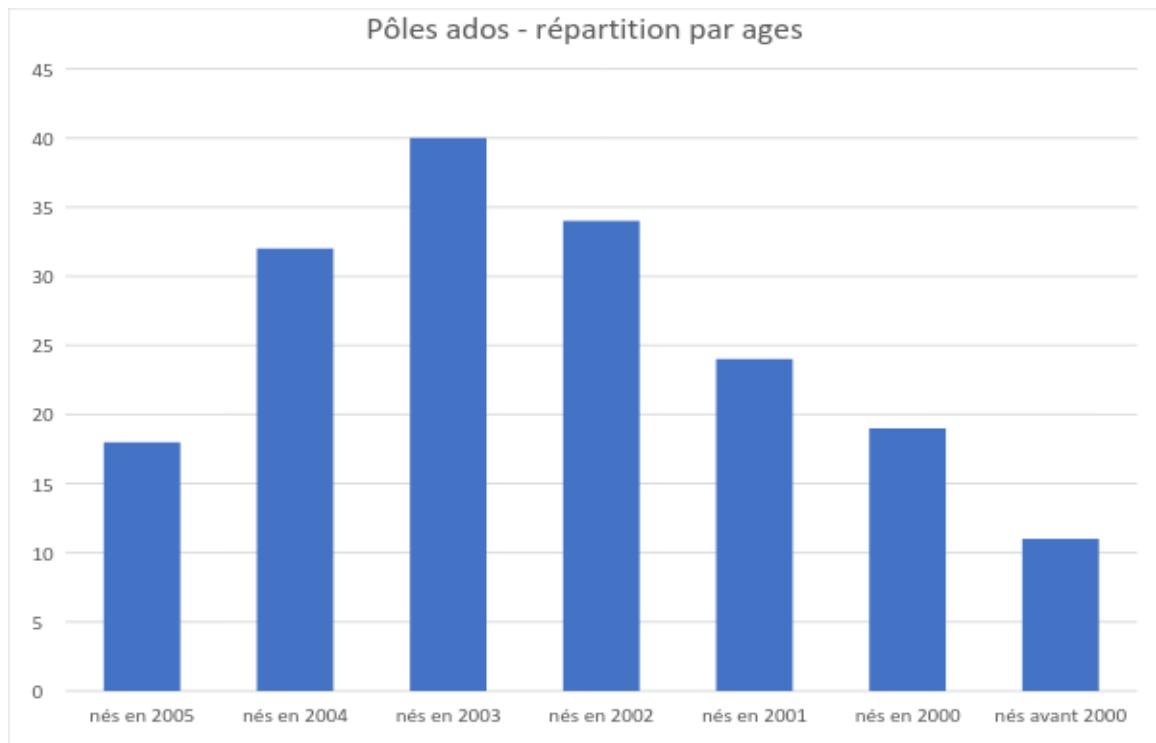
IRC - RAPPORT POPULATION / USAGERS Pôles ados

Sur la base de la fréquentation des années 2015 et 2016

Commune	Pop. 11-17 ans		Présents 2015		Présents 2016	
	VA	% IRC	VA	% comm	VA	% comm
R1 (+1000 hbts)	665	46,20%	91	13,70%	96	14,44%
<i>Beaumont le Roger</i>	265	18,40%	28	10,60%	24	9,06%
<i>Serquigny</i>	185	12,90%	10	5,40%	16	8,65%
<i>Nassandres</i>	115	8,00%	44	38,30%	46	40,00%
<i>Barc</i>	100	6,90%	9	9,00%	10	10,00%
R2 (500 et 1000 hbts)	371	25,80%	34	9,20%	33	8,89%
<i>Goupillières</i>	64	4,50%	11	17,20%	9	14,06%
<i>Combon</i>	63	4,40%	10	15,90%	8	12,70%
<i>Beaumontel</i>	51	3,50%	3	ns	3	5,88%
<i>Ste Opportune Bosc</i>	85	5,90%	1	ns	0	0,00%
<i>Fontaine l'Abbe</i>	66	4,60%	2	ns	5	7,58%
<i>Grosley sur Risle</i>	42	3,00%	7	ns	8	19,05%
R3 (- 500 hbts)	403	28,00%	29	7,20%	27	6,70%
<i>Ecardenville la Campagne</i>	38	2,60%	5	ns	6	15,79%
<i>Barquet</i>	28	1,90%	1	ns	2	7,14%
<i>Fontaine la Sorêt</i>	42	2,90%	1	ns	1	2,38%
<i>Perriers la Campagne</i>	45	3,20%	1	ns	1	2,22%
<i>Le Tilleul Othon</i>	39	2,70%	0	ns	0	0,00%
<i>Bray</i>	36	2,50%	4	ns	1	2,78%
<i>Romilly-la-Puthenaye</i>	28	2,00%	0	ns	0	0,00%
<i>Rouge-Perriers</i>	22	1,60%	0	ns	0	0,00%
<i>Thibouville</i>	23	1,60%	2	ns	2	8,70%
<i>Le Plessis-Sainte-Opportune</i>	29	2,00%	2	ns	2	6,90%
<i>Carsix</i>	20	1,40%	2	ns	2	10,00%
<i>La Houssaye</i>	16	1,10%	2	ns	2	12,50%
<i>Launay</i>	22	1,50%	4	ns	5	22,73%
<i>Berville-la-Campagne</i>	14	1,00%	5	ns	3	21,43%
Total / Taux couverture global	1438		154	10,70%	156	10,85%
<i>et hors intercom</i>			15		22	
				169		178

En 2016, **178 ados** (contre 171 en 2015 et 117 en 2014) ont été accueillis dans les Pôles ados de l'I.R.C.

Le taux de couverture globale de la population cible est de 10,85 %.



En termes de mixité, 58 filles ont été accueillies, soit 33 % (contre 29 % en 2015).

Il faut noter que le degré de fréquentation est assez disparate selon les tailles des communes. **Dans les plus petits villages**, le taux de couverture déjà faible en 2015 a encore diminué. Cela repose les **questions relatives à la communication et surtout au transport**.

Plus globalement, seuls 10,85 % du public ciblé est concerné par nos actions. Cela permet d'identifier une marge d'intervention encore très large. Ceci est bien sûr à mettre en adéquation avec les moyens déployés qui ne sont pas calibrés pour intervenir sur l'ensemble de la population.

C. Faits marquants

Depuis l'année 2015 qui avait été marquée par l'ouverture du pôle ados de Serquigny et la mise en place de deux séjours longs de 10 jours (en plus de celui de 15 jours déjà organisé), il faut noter que les 3 pôles ados fonctionnent de manière transversale avec des actions communes et des mutualisations en termes de transport, de lieux d'accueil...

Ainsi les ados qui fréquentent les différents pôles ont partagé des temps communs.

Les différents animateurs des pôles ados sont identifiés par l'ensemble des adolescents qui sont inscrits. Ce brassage permet de poursuivre une dynamique d'ouverture et de synergie.

Un **panel d'activités variées** a été proposé en 2016 sur les volets culturels, sportifs et préventifs. A noter qu'un partenariat spécifique a été mené avec l'association « Les Papillons Blancs » dans le cadre d'un stage Multisports. **L'accueil d'un groupe d'enfants de l'I.M.E.** sur certains temps d'activité du stage multisports a permis la rencontre et l'échange entre des enfants porteurs de handicap et des enfants valides. Cela a concouru, pour tous les participants, avec comme support l'activité sportive, à mieux comprendre et accepter les différences liées au handicap et à favoriser des formes de solidarité et d'intégration sociale

Il faut également noter que dans le courant de l'année 2016, **des équipes d'ados sont venus en soutien** au sein de manifestations organisées par la collectivité (Sport ma Santé, 10 ans de la Maison de l'Enfance). Cela traduit notre volonté **d'impliquer les ados dans les actions et de valoriser une démarche d'engagement** plutôt que de la pure consommation d'activités.

Les 3 camps ados

Les camps ados des 3 sites (Beaumont-le-Roger, Nassandres et Serquigny) se sont déroulés à Gérardmer et ont été préparés de manière concertée.

Les camps des sites de Nassandres et Serquigny (10 jours) se sont déroulés aux mêmes dates, ce qui a permis, notamment, de mutualiser le transport.

- En amont du séjour adolescent, l'équipe d'animation propose aux jeunes partants de participer à **des journées de préparation** afin qu'ils soient aussi acteurs de leur temps de vacances (préparation des menus, planification des veillées, organisation et planification d'un tableau permettant aux jeunes de s'investir à tour de rôle sur le fonctionnement de la vie quotidienne).
- En amont des séjours, les parents et les leurs enfants sont également conviés à des **réunions d'information** afin de bien présenter le contexte des camps et répondre aux éventuelles interrogations.
- Sur le séjour d'été, les jeunes sont sollicités sur les tâches de la vie quotidienne (cuisine, vaisselle, courses...). Les jeunes ont aussi l'opportunité de gérer leur budget alimentation sur le séjour. L'équipe d'animation est très attentive à ce bon roulement et à la convivialité et au partage. Ce travail a pour but de solliciter les jeunes afin de les rendre plus **autonomes et impliqués**.

Il en a résulté cette année **un taux d'inscription de 94 %** (68 inscrits pour 72 places). Les retours des ados et des familles sont par ailleurs très positifs. Le fait que les différents camps puissent se réunir sur un temps donné a été particulièrement apprécié.

Toute cette dynamique entretenue au sein de nos pôles ados sera un bon support pour les développements à venir. **L'aménagement d'un nouveau local en 2017** ainsi qu'un **champ d'action du pôle jeunesse étendue au 11-25 ans** permettront de repenser le modèle d'action et d'enrichir les pratiques.

